



INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
AVANT LE 31 DÉCEMBRE

chaque voix
compte pour
changer
la France

Section d'Antony du Parti Socialiste
50 rue Prosper LEGOUTE - 92160 - ANTONY
<http://antony.parti-socialiste.fr/>



En 2012,

Je vote !

Cette année,

Je m'inscris !

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.



L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral)

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- ✓ Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- ✓ Être de nationalité française ;
- ✓ Jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire à Antony ?

Auprès du Service des Affaires générales - Hôtel de Ville d'Antony - 01 40 96 71 26
Ouvert du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h30**

Comment s'inscrire ?

- ✓ Soit en se rendant directement à la Mairie ou dans une Mairie annexe, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- ✓ Soit par courrier en envoyant à la mairie, le formulaire d'inscription téléchargeable sur internet et les photocopies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- ✓ Soit par internet à l'adresse <http://mon.service-public.fr>

Pour pouvoir voter en 2012,

Inscrivez-vous avant le 31 décembre 2011.

Section d'Antony du Parti Socialiste
50 rue Prosper LEGOUTE - 92160 - ANTONY
<http://antony.parti-socialiste.fr/>

